



Pourquoi votre apprentissage engage votre avenir de conducteur ?

1. Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une motocyclette est souvent indispensable pour les déplacements, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout motocycliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et le livret d'apprentissage que nous vous remettons, va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

2. Quel programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Vous pouvez vous y référer en permanence au travers du livret de formation qui est mis à votre disposition (voir point 3).

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

3. Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est, avec votre récépissé de demande de permis de conduire, le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques. Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les trente-deux objectifs à travailler et à valider par des approches différenciées.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ».

Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.



4. Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

5. Comment se déroulent les épreuves ?

Pour obtenir votre permis de conduire, vous devrez démontrer vos connaissances et vos savoir-faire lors de deux épreuves distinctes.

L'épreuve théorique est composée d'un QCM comprenant 40 questions. Vous devrez y démontrer vos connaissances réglementaires, mais plus largement que vous maîtriser l'ensemble des savoirs utiles en toutes circonstances en conduisant un véhicule.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évalué par un expert : l'inspecteur permis de conduire et de la sécurité routière.

L'épreuve pratique est d'une durée minimum de 45 minutes dont 15 mm pour les épreuves hors circulation et 30 minutes pour l'épreuve en circulation. Rappelons qu'elle se déroule en deux temps d'abord les épreuves hors circulation puis l'épreuve en circulation.

Les épreuves de plateau hors circulation se composent de trois épreuves de plateau et d'une interrogation orale :

- l'épreuve de plateau sans moteur (3 parcours possibles)
- l'épreuve de plateau à allure lente (4 parcours possibles)
- l'épreuve de plateau à allure normale (4 parcours possibles)
- une interrogation orale

Maîtrise de la moto sans l'aide du moteur :

La vocation de cette épreuve de maîtrise de la moto sans l'aide du moteur est pour l'expert de s'assurer que vous êtes apte à déplacer votre moto sans l'aide du moteur, à en maîtriser le poids et à effectuer des vérifications courantes. Cette épreuve de plateau du permis moto comprend 3 parcours différents à effectuer entre des cônes en poussant la moto : 2 en marche avant et un en marche arrière. Vous ne réalisez qu'un seul parcours tiré au sort. Le parcours s'accompagne d'une interrogation orale portant sur les vérifications à effectuer (la chaîne cinématique et la connaissance de la notice d'emploi de sa moto, la partie cycle, l'éclairage et les accessoires de sécurité). Évidemment, il ne faut pas faire tomber la moto et ne pas oublier de points de vérifications.

Maîtrise de la moto à allure lente :

Par cette cette épreuve de maîtrise de la moto à allure lente, l'expert vérifie que vous savez déplacer sa machine à allure lente, avec ou sans utilisation des commandes et à conserver l'équilibre avec ou sans passer. Il y a quatre parcours possibles, avec à chaque fois une partie de slalom d'abord seul en première et ensuite avec un passager, comprenant un virage à la fin.



Maîtrise de la moto à allure normale :

La fonction de cette épreuve de maîtrise de la moto à allure normale est de contrôler que vous maîtrisez bien l'utilisation de la moto à vitesse normale, que vous avez une bonne connaissance des techniques d'évitement et de contre-braquage et que vous êtes capable d'effectuer un arrêt avec ou sans rétrogradage des vitesses. Vous tirez au sort un parcours parmi quatre possibles. L'épreuve comprend un slalom en 3ème avec un demi-tour au bout et un freinage (avec ou sans obstacles) à la fin. La maîtrise du freinage est aussi vérifiée : selon le parcours tiré, il s'agit d'un rétrogradage en ligne droite, d'un freinage d'urgence (arrêt court en 3ème avec les 2 freins), ou bien d'un évitement (droite ou gauche) et un arrêt de précision en 3ème. Vous disposez de deux essais chronométrés, seul le meilleur est retenu

Chaque épreuve du plateau est notée A, B ou C et il faut avoir au moins un A et pas de C pour être reçu. La chute est éliminatoire.

Interrogation orale

Portant sur le contenu de l'une des 12 fiches à connaître regroupées dans le livret d'apprentissage du permis moto. Chaque fiche comporte de 3 à 7 sujets concernant le deux-roues, son utilisation et son univers, mais aussi vous, futur usager de moto ou de scooter de grosse cylindrée. L'entretien dure une dizaine de minutes, pendant lesquelles vous allez devoir montrer l'étendue de vos connaissances : la moto comme le scooter sont des véhicules dont il faut prendre soin, il faut être prudent et toujours faire attention à soi ainsi qu'aux autres.

Ces évaluations consistent en un bilan de compétences nécessaire et fondamentales devant être acquises par une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bon apprentissage ! La Direction de ECF